



Formation TSEEAC : attention danger !!



Partie d'un constat partagé sur le fait que la formation TSEEAC méritait quelques améliorations, l'administration a produit un rapport qui, même si on ne sait pas encore comment il sera exploité, est émaillé de partis-pris et d'affirmations tendancieuses quand elles ne sont pas fausses et/ou orientées.

Au-delà de la formation, c'est le corps qui est attaqué

Sous couvert de révision de la formation TSEEAC (GSEA), présentée comme visant à améliorer celle-ci, l'administration a établi **un rapport** qui tire à boulets rouges sur la formation dans son essence même mais aussi sur les TSEEAC.

Contenu et structure incompréhensibles

On a du mal à comprendre les objectifs de ce rapport très orienté, émaillé d'affirmations gratuites, exagérées voire mensongères !

On notera également les nombreuses contradictions dans le rapport et, plus surprenant et inquiétant, entre les affirmations orales lors de la présentation du rapport et le contenu écrit.

Bien entendu, seuls les écrits restent !...

Même des représentants de l'administration ont contesté les affirmations du rapport, ce qui démontre, s'il en était besoin, un travail **incomplet, partial et orienté**.

Ce rapport sur la formation TSEEAC, que l'administration prétend chercher à améliorer, contient toute une partie sur la formation des TSDD et techniciens Météo (???) totalement hors mandat et sans lien avec celle des TSEEAC.

Rappelons ici que le corps des TSEEAC est atypique, que les TSEEAC doivent passer des qualifications statutaires en plus de subir les taux pro/pro, détenir une licence pour exercer leur métier pour la majorité d'entre eux et accèdent, en 2ème segment de carrière à des postes en recouvrement avec les corps techniques de catégorie A.

Pourquoi le rédacteur s'est-il auto-saisi de ces sujets : on s'interroge légitimement sur l'intérêt de cette partie du rapport d'autant qu'aucun enseignement n'en est tiré. (???)

Si comparer était utile, on aurait pu comparer soit avec les EPL qui avaient une situation comparable il y a peu (recrutement niveau BAC + 3 ans, titulaires du grade licence comme les TSEEAC ... mais récemment passés à un recrutement BAC+1), soit avec les IEEAC qui ont aussi 3 ans de formation et exercent dans toutes les directions de la DGAC.

Des erreurs, des mensonges, des allusions

Si on peut comprendre que les services veulent bénéficier rapidement de ressources opérationnelles supplémentaires, cela ne peut pas se faire au détriment de la scolarité des TSEEAC et donc de leur formation.

Par conséquent, parler d'« absentéisme » des TSEEAC en 3^{ème} année en évoquant les stages de pilotage, d'anglais et la soutenance de mémoire est une provocation inadmissible !!

Plus grave encore, le rapport contient un nombre important d'affirmations péremptoires, non étayées ou de chiffres dont personne ne sait d'où ils sortent ???

Ainsi, :

Le rapport :

- Affirme que les 2 premières années sont équilibrées, ce qui est totalement faux,
- Evoque un taux « préoccupant » d'échecs de qualification des élèves TSEEAC primo-affectés sur un poste de contrôle, alors que tout le monde sait que, à part les aérodromes de Toussus-le-Noble (qui fait l'objet d'une étude particulière aujourd'hui) et celui de Cannes, qui sont particuliers en termes d'activité, il n'y a pas plus de TSEEAC déclarés inaptés que d'ICNA... et les TSEEAC ne sont pas tous recrutés pour faire que du contrôle !!
- Qualifie d'important le nombre de TSEEAC ab initio qui sortent de l'ENAC sans licence de contrôleur stagiaire alors que ce nombre n'est que de 67 sur les 513 élèves sortis de l'ENAC depuis la promo 8A, soit 13%... et
- Va jusqu'à envisager de mettre en place un malus ou une période pendant laquelle il leur serait interdit de postuler sur un poste ATCO (pendant 10 ans ?).

Pour mémoire, seuls 33% des TSEEAC sont affectés sur des postes de contrôleurs

Absence d'ouverture et manipulation

Avec une apparence de précaution signalant que certains avis doivent être relativisés pour cause de ressenti (*entendez subjectivité*) des autres intervenants (grands services, élèves et syndicats), le rédacteur du rapport se positionne artificiellement en arbitre détenant seul une vérité intangible, dont le rapport ne peut pas être modifié.

La manipulation suivante est déjà programmée puisqu'on nous demande de faire une confiance absolue et aveugle quant à l'exploitation de ce rapport tendancieux. Le problème est que ce qui est écrit restera et qu'un futur lecteur n'aura pas les clés de décodage, d'atténuation ou de mise en doute des affirmations fausses.

« Étude » partielle en plus d'être partielle

Quitte à faire une étude sur la formation des TSEEAC, sujet que porte l'UNSA UTCAC mais différemment de ce que fait l'administration, il aurait été plus complet d'aborder tous les pans de cette formation.

L'un d'entre eux, et pas des moindres, est totalement passé sous silence : la QVAT (Qualité de la Vie au Travail). Si l'administration en parle souvent dans des réunions inefficaces, elle démontre ici le peu de préoccupation qu'elle a pour ces aspects.

Sont totalement absents du rapport :

- Le volume d'heures de cours par semaine qui est très élevé chez les TSEEAC,
- La prise en charge des déplacements pendant la formation (à un taux ridiculement bas, différent de celui des agents titulaires comme si les hôtels faisaient des prix aux stagiaires),
- La rémunération des élèves et stagiaires

Sans parler des délais laissés aux stagiaires pour re-

joindre leur affectation : pour la dernière promo, SDRH avait prévu de leur laisser 4 jours après communication des postes !!!!

Une intervention de l'UNSA UTCAC a permis de d'allonger ce délai qui reste scandaleusement trop faible. Mais qui peut penser qu'il est aisé de trouver un logement en 7 jours dans une ville qu'on ne connaît pas, surtout avec les tensions sur le marché immobilier connues de tous !!!

Refus catégorique de ce rapport

Pour l'UNSA UTCAC, il est hors de question qu'une réforme de la formation des TSEEAC soit un prétexte pour la dévaloriser alors qu'elle est aujourd'hui certifiée au niveau Licence du LMD et au-delà, dévalorise le corps.

Ce sujet essentiel ne peut pas être traité sur un coin de table et doit être gelé jusqu'aux négociations protocolaires.

Qui dit négociations dit compromis des deux parties : la DGAC devra accepter de modifier les orientations de ce texte que nous rejetons fermement !

Proposition de l'UNSA UTCAC

Pour l'UNSA UTCAC, la réforme de la formation TSEEAC doit être la suivante :

- Recrutement BAC+1 (titulaire du BAC + 60 ECTS pour être précis)
- Suppression de l'accès direct en 2^{ème} année
- Maintien de l'accès civil à la formation
- Formation reconstruite en éliminant les mathématiques et la partie inutile de l'informatique
- Rééquilibrage des deux premières années avec intégration de la formation au pilotage et l'immersion en milieu anglophone
- Professionnalisation la 3^{ème} année en préservant le reste de l'alternance existante que constitue les 4 dernières semaines à l'ENAC
- Amélioration des conditions matérielles de la scolarité des TSEEAC.

Le recrutement BAC+1 (qui n'empêche pas de maintenir un recrutement interne niveau BAC pour ne pas modifier les conditions actuelles pour les personnels administratifs voulant accéder au corps) permet de garantir la conservation du grade licence malgré la suppression d'un volume important d'heures de mathématiques et une partie de l'informatique.

Il joue également sur l'attractivité du concours, qui est également une préoccupation, les élèves BAC+2 se tournant vers les concours BAC+1 mais pas BAC.

Au vu des lauréats du concours, où le nombre de simples bacheliers est anecdotique, cela ne changera pas le profil des élèves.

Enfin, cette mesure conjuguée avec le maintien du concours civil permettrait de faire inscrire le concours TSEEAC sur Parcoursup.

L'UNSA UTCAC exige que le corps des TSEEAC soit respecté !!